

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 MAI 2019

Délibération n° D-2019-164

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/05/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/05/2019

Convention de prêt d'archives avec le Musée Bernard d'Agesci
- Exposition "Bernard d'Agesci (1756-1829), forger d'histoires
à Niort" - Avenant n°1

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Fatima PEREIRA.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Convention de prêt d'archives avec le Musée Bernard d'Agesci - Exposition "Bernard d'Agesci (1756-1829), forger d'histoires à Niort" - Avenant n°1

Monsieur Simon LAPLACE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Communauté d'Agglomération du Niortais a sollicité la Ville de Niort pour le prêt de quatre documents d'archives relatifs au fonctionnement de l'école gratuite de dessin de 1805 à 1829, dans le cadre de l'exposition temporaire intitulée « Bernard d'Agesci (1756-1829), forger d'Histoires à Niort »,

Par délibération du 11 février 2019, le Conseil municipal a approuvé la convention de prêt de documents entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Considérant que la durée de cette exposition, initialement prévue du 25 janvier au 19 mai 2019, est prolongée jusqu'au 22 septembre inclus, il convient d'établir un avenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention de prêt de documents à but d'exposition entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais, à titre gratuit, pour l'exposition temporaire « Bernard d'Agesci (1756-1829), forger d'Histoires à Niort » du 25 janvier au 22 septembre 2019 au Musée Bernard d'Agesci à Niort ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

**CONVENTION DE PRÊT DE DOCUMENTS À BUT D'EXPOSITION
AVENANT N°1**

Entre les soussignés

La Mairie de Niort,

Dont le siège est 1 place Martin-Bastard
Représentée par Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire,
Agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 20 mai 2019
Ci-après dénommée **le Prêteur**, d'autre part

Et

La Communauté d'Agglomération du Niortais,

Dont le siège est 140 rue des Equarts, CS 28770, 79027 Niort cedex
Représentée par Monsieur Jérôme Baloge, Président,
Ci-après dénommée **l'Emprunteur**, d'une part

Pour le compte du Musée Bernard d'Agesci – 26 avenue de Limoges 79000 Niort – dont la CAN assure la gestion

Il est d'abord exposé ce qui suit :

La Communauté d'Agglomération du Niortais présente une exposition temporaire intitulée « Bernard d'Agesci (1756-1829), forger d'Histoires à Niort », du 25 janvier au 19 mai 2019 au Musée Bernard d'Agesci, 26 rue de Limoges à Niort.

Pour ce faire une convention ayant pour objet d'organiser les modalités selon lesquelles le Prêteur prête gracieusement à l'Emprunteur, dans le cadre de cet évènement, des documents d'archives dont il est propriétaire, a été approuvée par le Conseil municipal du 11 février 2019.

Considérant que la Communauté d'agglomération du Niortais envisage de proroger l'exposition jusqu'au 22 septembre 2019 inclus, il convient de modifier la durée du prêt.

Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

L'article 1 « objet de la convention » de la convention est modifié

« L'Emprunteur présente une exposition temporaire intitulée « Bernard d'Agesci (1756-1829), forger d'Histoires à Niort », du 25 janvier au *22 septembre 2019* au Musée Bernard d'Agesci, 26 rue de Limoges à Niort.

La présente convention a pour objet d'organiser les modalités selon lesquelles le Prêteur prête gracieusement à l'Emprunteur, dans le cadre de cet évènement, des documents d'archives dont il est propriétaire ».

.....

Article 2 :

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

En deux exemplaires originaux

Pour l'Emprunteur
Pour la Communauté d'Agglomération du Niortais
Le Président

Jérôme BALOGÉ

Pour le Prêteur
Pour le Maire de Niort,
L'Adjoint délégué,

Marc THEBAULT